

COMMERCE INTERNATIONAL

DOHA : Une relance politique est attendue début septembre

Août 2009

SOMMAIRE :

- Commerce
- Innovation
- Recherche

À la veille du 3ème sommet du G20 consacré à la refonte de l'architecture financière mondiale fin septembre à Pittsburgh, plusieurs pays souhaitent encourager la reprise des négociations commerciales multilatérales du round de Doha, en vue d'un accord global en 2010.

L'Inde réunit les 3 et 4 septembre les ministres du Commerce d'une quarantaine de pays membres de l'OMC. Outre la Commissaire européenne au commerce, le représentant américain au Commerce Ron Kirk et leurs homologues des pays émergents du G-20 (Argentine, Brésil, Chine et Inde), des pays exportateurs agricoles du groupe de Cairns (Australie et Canada), des pays importateurs agricoles du G-10 (Corée du Sud, Norvège et Suisse), des pays Amis des produits spéciaux du G-33 (Indonésie) et des pays en développement du G-90 retrouveront dans la capitale indienne le directeur général de l'OMC Pascal Lamy, qui participera aux travaux.

L'objectif de la réunion est d'évaluer les moyens de relancer des pourparlers dans l'impasse depuis l'échec des négociations en juillet 2008, et non pas de se concentrer sur les questions de substance qui bloquent ces dernières.

Pour rappel selon l'OMC, 80% des questions négociées dans le cadre du round de Doha sont déjà réglées.

En outre, les dirigeants du G « 8+5 » (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Russie et Brésil, Chine, Inde, Mexique, Afrique du Sud) plus l'Australie, la Corée du Sud et l'Indonésie, se sont engagés début juillet à conclure en 2010, sur la base des progrès réalisés en juillet 2008 sur le projet de modalités de libéralisation des échanges en agriculture et sur les produits industriels (NAMA).

Il semblerait donc que le moment soit propice au vu des volontés politiques affichées. La crise financière et économique a rappelé à chaque pays l'impact que peut avoir le protectionnisme sur le commerce mondial.

INNOVATION

La Commission va adopter une nouvelle stratégie pour la politique européenne en faveur de l'innovation

La Commission européenne devrait adopter une nouvelle stratégie européenne pour l'innovation ce mercredi 2 septembre. Après avoir consulté très largement pendant le printemps sur le sujet, la Commission a créé un panel de personnalités du monde de l'entreprise afin qu'il émette de grandes orientations pour cette nouvelle stratégie.

Ce document fait suite à une première stratégie d'innovation élargie pour l'UE, adoptée en 2006 et qui avait identifié dix actions prioritaires sur une feuille de route pour une action aux niveaux national et européen. Parmi ces actions figurait l'initiative de Lead Market. L'adoption de cette nouvelle stratégie devrait donc donner une vision à long terme des initiatives prioritaires de la DG Entreprise concernant le soutien à l'innovation.

RECHERCHE

La Russie futur pays partenaire pour le 7^{ième} PCRD ?

Le Conseil de l'UE a approuvé, le 27 juillet, les principes directeurs pour les négociations à mener par la Commission en vue d'une participation de la Fédération de Russie au 7^e PCRD.

Cette participation est conditionnée par la mise en œuvre du nouvel accord de partenariat UE-Russie, qui est un document politique de portée beaucoup plus vaste. Les relations entre la Russie et l'UE reposent sur un accord signé en 1994 (entré en vigueur en 1997) mais des négociations en vue d'un nouvel accord plus stratégique ont été lancées en 2008. Ces négociations ont été interrompues suite à la crise géorgienne en août 2008 et au litige avec l'Ukraine sur le gaz, en janvier 2009.

RECHERCHE (Suite...)

Les appels à propositions du 7ème PCRD 2010 ont été adoptés

Cinquante et un nouveaux appels à propositions ont été publiés le 30 juillet dernier dans le cadre du 7e PCRD (Programme Cadre de Recherche et de Développement technologique). Ces appels proposent de cofinancer des projets dans des domaines variés qui sont ciblés par les programmes spécifiques Coopération et Capacités.

Le programme spécifique « Coopération » s'adresse ainsi à des projets de recherche collaborative notamment dans le domaine des nouveaux matériaux. Les appels publiés sous ce programme ont pour intérêt de s'adresser notamment à des Petites et Moyennes Entreprises (PME) innovantes, de solliciter la participation active des entreprises en général ou encore de valoriser la collaboration entre les disciplines de recherche et les approches intersectorielles.

On peut citer à titre d'exemple l'appel à propositions transversal et pluridisciplinaire « Factories of the Future », qui comporte deux volets d'intérêt stratégique. Le premier, portant sur les Nanosciences, nanotechnologies, matériaux, nouvelles méthodes de production, finance des projets visant le développement de chaînes de production industrielle de petites séries. Sous le second volet, Technologies de l'Information et de la Communication, sera traité notamment le sujet des usines intelligentes. Cet appel s'oriente ainsi particulièrement vers les entreprises, y compris les PME, et valorise les approches intersectorielles.

[L'intégralité des propositions](#), ainsi que les détails (budgets, deadlines, thématiques, objectifs...) de cet appel sont consultables sur CORDIS.



LES SERVICES D'EURALIA À BRUXELLES

La vocation d'Euralia est d'aider les entreprises et associations professionnelles à **comprendre** l'environnement politique et législatif communautaire pour **anticiper** les changements et **être entendu** sur la scène européenne.

Fondée en 1993 à Paris et Bruxelles, Euralia occupe aujourd'hui le premier rang des sociétés de conseil françaises spécialisées dans les affaires européennes.

Sa notoriété est le fruit du respect d'une stricte déontologie, de la compétence de ses consultants et de la qualité de ses relations avec les Institutions communautaires.

Ces services sont enfin complétés par un réseau européen de partenaires: Interface Europe à Bruxelles pour les projets européens, Séance Publique à Paris pour les relations institutionnelles nationales ainsi que des antennes à Londres, Vienne, Varsovie et un bureau à Pékin depuis le 1er septembre 2005.

Une gamme très complète de services:

- Veille législative, réglementaire et normative;
- Représentation permanente d'intérêts;
- Communication institutionnelle et relations publiques;
- Identification et montage de projets européens;
- Formation aux techniques de veille et de lobbying communautaire;



Euralia

Conseil en affaires Européennes

19/21 rue de Luxembourg

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone : + 32 2 506 88 20

Télécopie : + 32 2 506 88 25

Mail : info@euralia.eu

Retrouvez nous sur

www.euralia.eu